

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 / 0310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Direction Commande publique –
Ingénierie du Bâtiment
Service Marchés publics
Tél : 04 66 25 49 81
Réf : EB-Véhicules AA.2026.07.

Objet : Marché à procédure adaptée (articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique) portant sur l'acquisition et la livraison de véhicules d'occasion pour les services de la Communauté Alès Agglomération - autorisation de signature du marché et de tous documents y afférents.

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réforme à caractère économique et financier (publiée au J.O du 12 décembre, p.19703),

Vu la délibération C2026_01_06 du conseil de communauté du 9 avril 2026 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité pour la Communauté Alès Agglomération de lancer un marché à procédure adaptée, conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique, pour l'acquisition et la livraison de véhicules d'occasion pour les services de la Collectivité,

Considérant que le présent marché est alloué conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du Code de la commande publique,

Lots	Désignation
1	acquisition et livraison de 3 véhicules utilitaires d'occasion de moins de 3,5 tonnes
2	acquisition et livraison d'un véhicule d'occasion de moins de 3,5 tonnes

Considérant que ces prestations relèvent de la famille de la nomenclature interne suivante :

Lots	Nomenclature	Description
1	62 1 01 5	acquisition de véhicules utilitaires d'occasion de moins de 3,5 tonnes
2	62 1 01 2	acquisition de véhicules d'occasion de moins de 3,5 tonnes

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé pour publication le 10 juin 2026 sur la plateforme de dématérialisation « www.achatpublic.com » et sur le site du BOAMP avec pour date de parution le 10 juin 2026,

Considérant la date limite de réception des offres fixée au vendredi 26 juin 2026 à 12h,

Considérant les critères de sélection des offres pour les deux lots avec leur pondération tels que mentionnés dans l'avis d'appel public à la concurrence et dans le règlement de la consultation, à savoir :

Critères	Pondération
1 – prix : montant net de la décomposition du prix globale et forfaitaire (DPGF) Ce montant correspond aux acquisitions moins le montant de la reprise des véhicules anciens. Le calcul de la note se fait suivant la formule : (meilleure offre de prix / prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération du prix	60.0 %
2 – valeur technique : appréciée au vu des fiches techniques des véhicules + délai de garantie et d'un mémoire justificatif précisant les moyens matériels et humains mis à disposition pour l'exécution du marché, (dépanneuse, atelier de réparation, valise de diagnostic, ponts de réparations, nombre et qualifications du personnel, conditions d'intervention sur site ou au garage du prestataire)	40.0 %

Considérant qu'au titre du lot 1, un seul opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SASU GMK Cars 30, représentée par M. Guilhem ARFOUNI, en qualité de président de la société - 715 chemin de la Plaine - 30340 Salindres,

Considérant qu'au titre du lot 2, un seul opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SASU GMK Cars 30, représentée par M. Guilhem ARFOUNI, en qualité de président de la société - 715 chemin de la Plaine - 30340 Salindres,

Considérant que conformément à l'article R2144-3 du Code de la commande publique, l'acheteur public a décidé, pour chaque lot, d'examiner les offres avant les candidatures ne procédant ainsi qu'à l'analyse de la candidature des opérateurs économiques dont l'offre figure en première place du classement des offres,

Considérant qu'au regard des critères de sélection des offres et du tableau d'analyse en annexe, les propositions des candidats suivants constituent les offres économiquement les plus avantageuses :

- au titre du lot 1 : acquisition et livraison de 3 véhicules utilitaires d'occasion de moins de 3,5 tonnes :

- SASU GMK Cars 30, représentée par M. Guilhem ARFOUNI, en qualité de président de la société - 715 chemin de la Plaine - 30340 Salindres,

- au titre du lot 2 : acquisition et livraison d'un véhicule d'occasion de moins de 3,5 tonnes :

- SASU GMK Cars 30, représentée par M. Guilhem ARFOUNI, en qualité de président de la société - 715 chemin de la Plaine - 30340 Salindres,

Considérant que, dans le cadre de l'analyse de la candidature, il a été nécessaire de solliciter, le 26 juin 2026, la SASU GMK Cars 30 afin d'obtenir la transmission des pièces requises pour la régularisation de son dossier de candidature,

Considérant qu'au regard des renseignements demandés au titre de la candidature afférents à la capacité juridique, économique et technique et aux références professionnelles, l'acheteur public a admis la candidature des offres économiquement les plus avantageuses,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Sont retenues au titre du marché relatif à l'acquisition et la livraison de véhicules d'occasion pour les services de la Communauté Alès Agglomération :

pour le lot 1 : acquisition et livraison de 3 véhicules utilitaires d'occasion de moins de 3,5 tonnes, la SASU GMK Cars 30, représentée par M. Guilhem ARFOUNI, en qualité de président de la société - 715 chemin de la Plaine - 30340 Salindres, pour un montant total HT, tel qu'il résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire, de 67 383,28 € (soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-trois euros et vingt-huit centimes hors taxes), le montant total du marché s'élevant à 80 603,28 € TTC (quatre-vingt mille six cent trois euros et vingt-huit centimes toutes taxes comprises), compte tenu de la TVA applicable aux seuls postes assujettis. La reprise de 3 véhicules, d'un montant de 600 € TTC (six cents euros toutes taxes comprises), est prévue dans la décomposition du prix global et forfaitaire,

pour le lot 2 : acquisition et livraison d'un véhicule d'occasion de moins de 3,5 tonnes, la SASU GMK Cars 30, représentée par M. Guilhem ARFOUNI, en qualité de président de la société - 715 chemin de la Plaine - 30340 Salindres, pour un montant total HT, tel qu'il résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire, de 20 133,76 € (vingt mille cent trente-trois euros et soixante-seize centimes hors taxes), le montant total du marché s'élevant à 20 153,76 € TTC (vingt mille cent cinquante-trois euros et soixante-seize centimes toutes taxes comprises), compte tenu de la TVA applicable au seul poste assujetti. La reprise d'un véhicule, d'un montant de 200 € TTC (deux cents euros toutes taxes comprises), est prévue dans la décomposition du prix global et forfaitaire.

ARTICLE 2 :

Le délai maximum de livraison imposé par l'acheteur public est de 2 mois à compter de la date de réception du bon de commande financier émis par le service garage intracommunautaire.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le
Le président

Christophe RIVENQ

17 JUL. 2026



La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté Alès Agglomération, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R.421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérécourse citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Lot 1 : Acquisition et livraison de 3 (trois) véhicules utilitaires d'occasion de moins de 3,5 tonnes pour les services d'Als Agglomération

Candidat	Montant de la DPGF (55 %)	Montant total de l'offre de reprise des 3 véhicules (5 %)	Critère 1 : Prix 60% DPGF (55 %) Reprise (5 %)	Critère 2 : Valeur technique Appréciée au vu des fiches techniques des véhicules + délai de garantie et d'un mémoire justificatif précisant les moyens matériels et humains mise à disposition pour l'exécution du marché 40%	Total et Classement
GMK Cars 30 715 chemin de la Plaine 30340 Salindres	Offre de base : Véhicules : 65 800,00 € Carte grise : 1 283,28 € Immatriculation : 300,00 € Total : 67 383,28 € HT Soit 80 603,28 € TTC	600 € TTC	55 / 55 + 5 / 5 Total : 60 / 60 Total : 67 383,28 € HT Soit 80 603,28 € TTC	Véhicules proposés conforme au minimum requis. Note : 40	100/100 1er

<u>Lot 2 : Acquisition et livraison de 1 (un) véhicule d'occasion de moins de 3,5 tonnes pour les services d'Alès Agglomération</u>					
Candidat	Montant de la DPGF (55 %)	Montant total de l'offre de reprise des 3 véhicules (5 %)	<u>Critère 1 : Prix</u> 60%	<u>Critère 2 : Valeur technique</u> Appréciée au vu des fiches techniques des véhicules + délai de garantie et d'un mémoire justificatif précisant les moyens matériels et humains mise à disposition pour l'exécution du marché	Total et Classement
					40%

Offre de base : Véhicules : 19 700,00 € Carte grise : 333,76 € Immatriculation : 100,00 €	55 / 55 + 5 / 5 Total : 60 / 60	Véhicules proposés conforme au minimum requis. 100/100 1er
GMK Cars 30 715 chemin de la Plaine 30340 Salindres	200 € TTC	Note : 40
Total : 20 133,76 € HT Soit 20 153,76 € TTC	Total : 20 133,76 € HT Soit 20 153,76 € TTC	